

FCP AL IMTIEZ

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2015

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2015

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers du Fonds Commun de Placement «FCP IMTIEZ» pour l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Fonds Commun de Placement «FCP IMTIEZ» comprenant le bilan au 31 Décembre 2015, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

Le gestionnaire du Fonds est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables eu regard aux circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion de l'auditeur

A notre avis, les états financiers annuels du Fonds commun de placement « FCP AL IMTIEZ », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de sa situation financière au 31 décembre 2015, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à l'appréciation du système de contrôle interne et nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

En application des dispositions de l'article 20 du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à l'examen des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport de gestion de l'exercice. Ces informations ainsi que leur concordance avec les états financiers de l'exercice n'appellent pas de remarques particulières de notre part.

Tunis, le 29 Mars 2016

Le Commissaire Aux Comptes :

Mahmoud ELLOUMI

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2015
(Montants exprimés en dinars)

Actif	Note	31. déc.2015	31. déc.2014
Portefeuille titres	3.1	415 921,136	349 095,830
Actions cotées et droits rattachés		406 450,645	349 095,830
Autres valeurs (obligations de sociétés)		9 470,491	-
Placements monétaires et disponibilités	3.3	120 575,431	98 032,528
Placements monétaires		99 839,399	49 489,922
Disponibilités		20 736,032	48 542,606
Créances d'exploitation	3.5	83,920	-
Autres actifs		-	-
Total actif		536 580,487	447 128,358
Passif			
Opérateurs créditeurs	3.6	2 852,557	2 112,290
Autres créditeurs divers	3.7	1 946,779	2 045,308
Total passif		4 799,336	4 157,598
Actif net		531 781,151	442 970,760
Capital	3.8	526 608,085	439 956,638
Sommes distribuables	3.11	5 173,066	3 014,122
Sommes distribuables des exercices antérieurs		4,477	5,175
Sommes distribuables de l'exercice		5 168,589	3 008,947
Actif net		531 781,151	442 970,760
Total passif et actif net		536 580,487	447 128,358

ETAT DE RESULTAT ANNUEL

(Montants exprimés en dinars)

	<u>Note</u>	Du 1 ^{er} Janvier au 31 Décembre 2015	Du 1 ^{er} Janvier au 31 Décembre 2014
Revenus du portefeuille titres	3.2	12 193,231	12 932,760
Dividendes Actions cotées		11 342,040	12 932,760
Dividendes OPCVM		716,380	-
Revenus des obligations de sociétés		134,811	-
Revenus des placements monétaires	3.4	4 497,762	1 667,680
Revenus des Billets de Trésorerie		1 367,086	628,899
Revenus des Dépôts à Terme		1 371,255	-
Revenus des comptes à vue		1 759,421	1 038,781
Total des revenus des placements		16 690,993	14 600,440
Charges de gestion des placements	3.9	9 985,418	8 852,623
Revenus nets des placements		6 705,575	5 747,817
Autres produits		-	-
Autres charges	3.10	2 261,558	2 824,562
Résultat d'exploitation		4 444,017	2 923,255
Régularisation du résultat d'exploitation		724,572	85,692
Sommes distribuables de l'exercice		5 168,589	3 008,947
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-724,572	- 85,692
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		16 028,486	25 377,774
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		- 15 519,391	- 30 159,685
Frais de négociation de titres		- 1 000,195	- 639,162
Résultat net de l'exercice		3 952,917	-2 497,818

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET ANNUEL

(Montants exprimés en dinars)

	Du 1 ^{er} Janvier au 31 Décembre 2015	Du 1 ^{er} Janvier au 31 Décembre 2014
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	3 952,917	- 2 497,818
Résultat d'exploitation	4 444,017	2 923,255
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	16 028,486	25 377,774
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	- 15 519,391	- 30 159,685
Frais de négociation de titres	- 1 000,195	- 639,162
Distributions de dividendes	-3 010,633	- 1 232,954
Transactions sur le capital	87 868,107	-21 459,098
Souscriptions	259 825,264	280 339,467
Capital	319 000,000	354 700,000
Régularisations des sommes non distribuables	- 61 073,472	- 73 965,314
Régularisations des sommes distribuables	1 898,736	-395,219
Rachats	171 957,157	301 798,565
Capital	223 500,000	386 100,000
Régularisations des sommes non distribuables	- 52 535,402	- 83 652,374
Régularisations des sommes distribuables	1 173,176	- 480,786
Droits de sortie	- 180,617	- 168,275
Variation de l'actif net	88 810,391	- 25 189,870
Actif net		
En début de l'exercice	442 970,760	468 160,630
En fin de l'exercice	531 781,151	442 970,760
Nombre de parts		
En début de l'exercice	5 789	6 103
En fin de l'exercice	6 744	5 789
Valeur liquidative	78,852	76,519
Taux de rendement	3,73%	0,02%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

1. Référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers de FCP AL IMTIEZ arrêtés au 31/12/2015 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles qu'approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

2. Principes comptables appliqués

Les états financiers de FCP AL IMTIEZ sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux actions et titres d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

2.2. Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions admises à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 décembre ou à la date antérieure la plus récente.

Les placements en titres d'OPCVM sont évalués en date d'arrêté à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

2.3. Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.4. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat

3.1 Note sur le portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2015 à 415 921,136 Dinars et se détaille comme suit:

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition en DT	Valeur au 31 Décembre 2015	% actif
Actions	98 908	478 848,649	406 450,645	75,748%
AMEN BANK	1 889	48 510,300	44 145,930	8,227%
ASSAD	1 500	11 207,500	7 918,500	1,476%
ATTIJ BANK	1 000	26 423,000	24 029,000	4,478%
BIAT	563	46 130,000	41 787,549	7,788%
CIL	2 000	33 802,529	29 288,000	5,458%
ELECTROSTAR	1 000	5 128,000	3 876,000	0,722%
GIF	6 606	25 816,163	15 596,766	2,907%
NBL AA	6 350	51 886,315	47 218,600	8,800%
SIAME	22 000	70 738,570	49 962,000	9,311%
SOTIPAPIER AA	6 000	26 480,000	23 412,000	4,363%
STB	2 100	12 184,000	11 634,000	2,168%
TAWASOL GH	38 000	37 150,160	23 940,000	4,462%
TPR	4 000	18 455,000	12 492,000	2,328%
TUNIS RE	750	6 171,678	6 712,500	1,251%
UIB	3 250	45 510,684	51 077,000	9,519%
WIFAK LEAS	1 900	13 254,750	13 360,800	2,490%
Obligations de sociétés	100	9 000,000	9 470,491	1,765%
UIB 2012-1C	100	9 000,000	9 470,491	1,765%
Total		487 848,649	415 921,136	77,513%

Les entrées en portefeuille-titres en 2015 se détaillent comme suit:

Acquisitions	Coût d'acquisition
Actions	424 002,870
Obligations de sociétés	9 000,000
Actions SICAV	28 952,920
Total	461 955,790

Les sorties du portefeuille-titres au cours de l'exercice 2015 se détaillent ainsi:

Sorties(Cession)	Coût d'acquisition	Prix de cession	Plus ou moins-values réalisées
Actions	382 676,541	367 246,720	-15 429,821
Actions SICAV	28 952,920	28 863,350	-89,570
Total	411 629,461	396 110,070	-15 519,391

3.2 Note sur les revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille titres totalisent 12 193,231 Dinars au 31/12/2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	Période du 1 ^{er} janvier au 31 Décembre 2015	Période du 1 ^{er} janvier au 31 Décembre 2014
Dividendes	12 058,420	12 932,760
- des actions admises à la cote	11 342,040	12 932,760
- des Titres OPCVM	716,380	-
Revenus des obligations de sociétés	134,811	-
- intérêts	134,811	-
- primes de remboursement	-	-
Total	12 193,231	12 932,760

3.3 Note sur les placements monétaires et disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2015 à 120 575,431 Dinars et se détaille comme suit :

Désignation	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	% actif
Placements monétaires		99 263,804	99 839,399	18,607%
Emetteur STEQ				
<u>Billets de trésorerie</u>	1	49 263,804	49 384,616	9,204%
STEQ 90J 17/12/2015	1	49 263,804	49 384,616	9,204%
<u>Dépôts à terme STUSID</u>	1	50 000,000	50 454,783	9,403%
DAT STUSID 06/10/2015	1	50 000,000	50 454,783	9,403%
Disponibilités		20 736,032	20 736,032	3,864%
Dépôts à vue		16 970,547	16 970,547	3,163%
Sommes à l'encaissement		16 871,830	16 871,830	3,144%
Sommes à régler		- 13 106,345	- 13 106,345	-2,443%
Total		119 999,836	120 575,431	22,471%

3.4 Note sur les revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période du 01/01 au 31/12/2015 à 4 497,762 DT et représentent le montant des intérêts au titre de la période du 01/01 au 31/12/2015 sur les placements monétaires.

Désignation	Période du 1 ^{er} janvier au 31 Décembre 2015	Période du 1 ^{er} janvier au 31 Décembre 2014
Intérêts des billets de trésorerie	1 367,086	628,899
Intérêts des dépôts à terme	1 371,255	-
Intérêts des comptes courants	1 759,421	1 038,781
Total	4 497,762	1 667,680

3.5 Note sur les créances d'exploitation

Les créances d'exploitation s'élèvent à 83,920 DT au 31/12/2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2015	Montant au 31/12/2014
Retenues à la source sur titres achetés en bourse	83,920	-
Total	83,920	-

3.6 Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2015 à 2 852,557 Dinars et représente le montant de la rémunération à payer au gestionnaire, dépositaire et distributeurs et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2015	Montant au 31/12/2014
Commission distributeurs (STUSID BANK et TSI)	427,885	316,844
Commission gestionnaire (TSI)	2 139,411	1 584,220
Commission dépositaire (STUSID BANK)	285,261	211,226
Total	2 852,557	2 112,290

3.7 Note sur les autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2015 à 1 946,779 Dinars et représente le montant de la redevance du CMF et les honoraires du commissaire aux comptes et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2015	Montant au 31/12/2014
Redevance CMF	46,589	37,576
Honoraires commissaire aux comptes (M. Mahmoud ELLOUMI)	1 900,190	2 007,732
Total	1 946,779	2 045,308

3.8 Note sur le capital

Les mouvements sur le capital au cours de l'exercice 2015 se détaillent ainsi :

<u>Capital initial au 01-01-2015</u>	
Montant (en nominal)	578 900,000
Nombre de parts	5 789
Nombre de porteurs de parts	78
<u>Souscriptions réalisées (en nominal)</u>	
Montant	319 000,000
Nombre de parts émis	3 190
<u>Rachats effectués (en nominal)</u>	
Montant	223 500,000
Nombre de parts rachetés	2 235
<u>Capital au 31-12-2015</u>	
Montant (en nominal)	674 400,000
Sommes non distribuables	- 147 791,915
Montant du capital au 31-12-2015	526 608,085
Nombre de parts	6 744
Nombre de porteurs de parts	84

3.8.1 Note sur les sommes non distribuables

Les sommes non distribuables correspondent d'une part aux variations des plus ou moins-values potentielles sur titres et aux plus ou moins-values réalisées sur cessions de titres, augmentées des droits de sortie et diminuées des frais de négociation de titres, et d'autre part aux régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat de parts.

Le solde de ce poste se détaille comme suit au 31/12/2015 :

Désignation	Montant au 31/12/2015	Montant au 31/12/2014
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres OPCVM	-	-
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur actions et droits	16 028,486	25 377,774
Plus (ou moins) values réalisées sur cession actions et droits	- 15 429,821	- 30 170,185
Plus (ou moins) values réalisées sur cession titres OPCVM	- 89,570	10,500
Frais négociation de titres	- 1 000,195	- 639,162
Droits de sortie	180,617	168,275
Résultats non distribuables de l'exercice	- 310,483	- 5 252,798
Résultat non distribuable exercices antérieurs	- 138 943,362	- 143 377,624
Régularisations sommes non distribuables souscriptions	- 61 073,472	- 73 965,314
Régularisations sommes non distribuables rachats	52 535,402	83 652,374
Total sommes non distribuables	- 147 791,915	- 138 943,362

3.9 Note sur les charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2015 à 9 985,418 DT et représente le montant de la rémunération du gestionnaire, dépositaire et des distributeurs et se détaille comme suit :

Désignation	Période du 1 ^{er} janvier au 31 Décembre 2015	Période du 1 ^{er} janvier au 31 Décembre 2014
Commission distributeurs (STUSID BANK et TSI)	1 497,821	1 327,903
Commission gestionnaire (TSI)	7 489,043	6 639,450
Commission dépositaire (STUSID BANK)	998,554	885,270
Total	9 985,418	8 852,623

3.10 Note sur les autres charges

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2015 à 2 261,558 DT et représente le montant de la redevance du CMF et les honoraires du commissaire aux comptes et se détaille comme suit :

Désignation	Période du 1 ^{er} janvier au 31 Décembre 2015	Période du 1 ^{er} janvier au 31 Décembre 2014
Redevance CMF	499,264	442,628
Honoraires commissaire aux comptes	1 762,294	2 381,934
Total	2 261,558	2 824,562

3.11 Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent aux résultats distribuables de l'exercice augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat de parts.

Le solde de ce poste se détaille comme suit au 31/12/2015 :

Désignation	Résultats Distribuables	Régularisations souscriptions	Régularisations rachats	Sommes Distribuables
Exercice n-1 et antérieurs	3,489	2,118	-1,130	4,477
Exercice n	4 444,017	1 896,618	- 1 172,046	5 168,589
Sommes distribuables				5 173,066

4. Autres informations

4.1- Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan de FCP AL IMTIEZ au 31/12/2015 se détaillent ainsi :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
- Titres à livrer	16 871,830	20 223,731
- Titres à recevoir	13 106,345	6 379,744
Total	29 978,175	26 603,475

4.2- Données par parts et ratios pertinents

4.2.1- Données par parts

Désignation	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
Revenus des placements	2,475	2,522	5,032	2,156
Charges de gestion des placements	- 1,481	-1,529	- 1,714	- 2,469
Revenus net des placements	0,994	0,993	3,318	- 0,313
Autres produits	-	-	-	-
Autres charges	- 0,335	-0,488	- 0,400	- 0,776
Résultat d'exploitation	0,659	0,505	2,918	- 1,088
Régularisation du résultat d'exploitation	0,107	0,015	- 1,185	0,080
Sommes distribuables de l'exercice	0,766	0,520	1,734	- 1,009
Variation des plus (ou moins) values potentielle sur titres	2,377	4,384	- 8,184	- 11,948
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	- 2,301	- 5,210	- 7,498	- 4,964
Frais de négociation de titres	- 0,148	- 0,110	- 0,175	- 0,236
Plus ou moins-values sur titres et frais négociation	- 0,073	-0,936	- 15,856	- 17,148
Résultat net de l'exercice	0,586	- 0,431	- 12,938	- 18,236
Droits d'Entrée et de sortie	0,027	0,029	0,156	0,050
Résultat non distribuable de l'exercice	- 0,046	- 0,907	- 15,700	- 17,098
Régularisation du résultat non distribuable	2,133	0,400	3,660	3,378
Sommes non distribuables de l'exercice	2,087	- 0,507	- 12,040	-13,720
Distribution de dividendes	0,520	0,202	-	-
Valeur liquidative	78,852	76,519	76,709	87,016

4.2.2- Ratios de gestion des placements

Désignation	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
Charges de gestion des placements/ Actif Net Moyen	2,05%	1,94%	2,31%	2,26%
Autres charges / Actif Net Moyen	0,46%	0,62%	0,54%	0,71%
Résultat distribuable de l'exercice / Actif Net Moyen	0,91%	0,64%	3,93%	-0,99%

4.3- Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

La gestion de FCP AL IMTIEZ est confiée à la Tuniso-Seoudienne d'Intermédiation " TSI". Celle-ci est chargée, des choix des placements et de la gestion administrative et comptable du FCP. En contrepartie de ses prestations, la TSI perçoit une rémunération TTC de 1,5% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La STUSID BANK assure les fonctions de dépositaire pour FCP AL IMTIEZ, consistant notamment à conserver les titres et les fonds du FCP et d'encaisser le montant des souscriptions des porteurs de parts entrants et le règlement du montant des rachats aux porteurs de parts sortants. En contrepartie de ses services, La STUSID BANK perçoit une rémunération TTC de 0,2% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La TSI et la STUSID BANK assurent le rôle de distributeur des parts de FCP AL IMTIEZ. Pour l'ensemble de leurs prestations, les distributeurs perçoivent une rémunération TTC de 0,3% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et répartie entre eux selon des critères arrêtés en commun accord.